

Version 18
(à compter du 1er janvier 2026) :
Frais de gestion environnementale
(Écofrais)
Guide de classification des produits



Les versions précédentes sont disponibles en contactant le Service des Membres sur : info@appelarecycler.ca

Appel à Recycler Canada, Inc.

Sommaire

Qu'est-ce que le Guide de classification des produits ?	
Pourquoi en ai-je besoin ?	1
Quand les écofrais ont-ils été mis en place ?	2
Quoi de neuf dans cette version ?	4
Qui contacter en cas de besoin ?	4
Notes du Guide de Classification des Produits	4
Écofrais pour les piles et batteries primaires (à usage unique)	6
Écofrais pour les piles et batteries rechargeables	9
Écofrais pour les petites piles scellées au plomb-acide au Québec	13
Écofrais pour les piles et batteries vendues avec ou dans des produits	18
Ressources supplémentaires	27

Frais de Gestion Environnementale (Écofrais) Guide de classification des produits: Ce que vous devez savoir

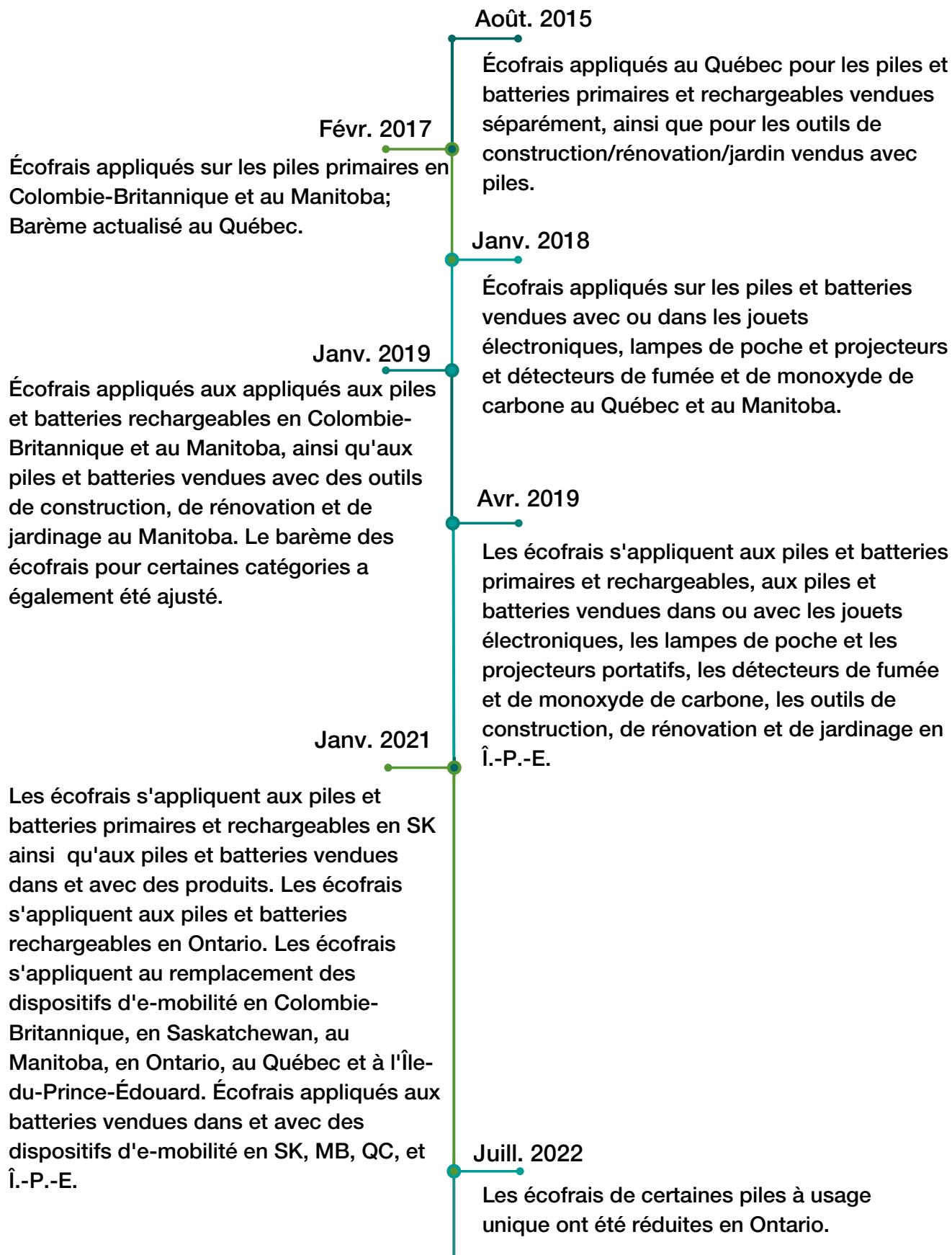
Qu'est-ce que le Guide de classification des produits ? Pourquoi en ai-je besoin ?

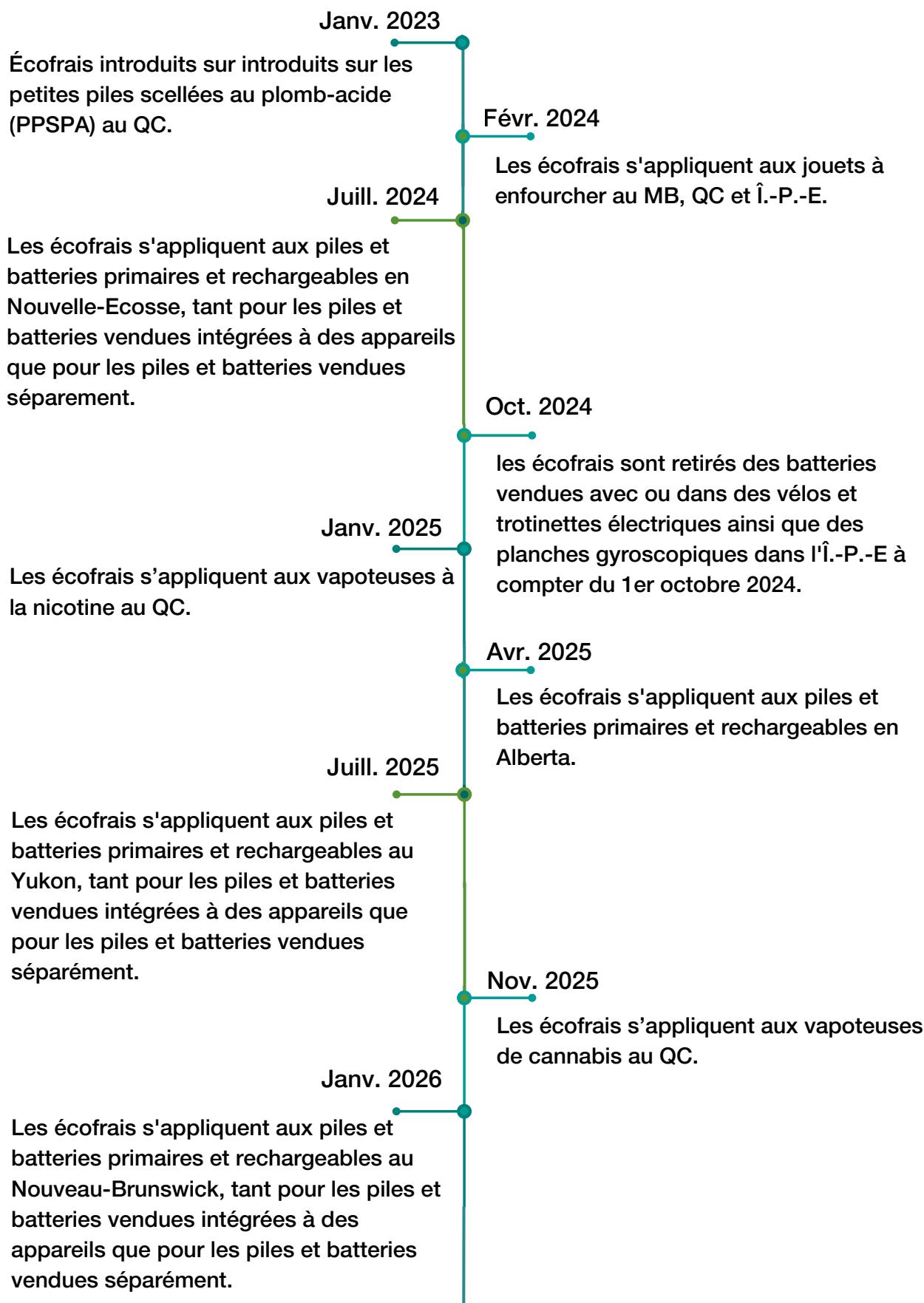
Le présent guide est conçu pour aider les membres à identifier les produits admissibles aux programmes de gestion responsable d'Appel à Recycler Canada et leurs écofrais, au Yukon (YT), en Colombie-Britannique (C.-B.), en Alberta (AB), au Saskatchewan (SK), au Manitoba (MB), en Ontario (ON), au Québec (QC), au Nouveau-Brunswick (N.-B.), dans l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-E.) et en Nouvelle-Écosse (N.-É). Pour demander une copie du Guide des produits pour l'Ontario (ON), veuillez contacter le Service aux membres à l'adresse info@appelarecycler.ca.



Quand les écofrais ont-ils été mis en place ?

Les frais de gestion environnementale ont été mis en place suivant l'ordre ci-dessous :





*Pour demander une copie du Guide des produits pour l'Ontario (ON), veuillez contacter le Service aux membres à l'adresse info@appelarecycler.ca.

Quoi de neuf dans cette version ?

Le guide des produits de **janvier 2026 (version 18)** comprend les modifications suivantes :

- Mise à jour des écofrais pour certaines catégories en ON.
- Le nouveau barème des écofrais pour le N.-B., applicable à partir du 1er janvier 2026.

Note: Pour demander une copie du *Guide des produits pour l'Ontario (ON)*, veuillez contacter le Service aux membres à l'adresse info@appelarecycler.ca.

Qui contacter en cas de questions ?

Pour toutes questions ou commentaires concernant le guide de classification des produits, un produit spécifique ou l'évaluation des écofrais, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : info@appelarecycler.ca.

Notes du guide de classification des produits

1. Les membres doivent évaluer les produits par rapport aux classifications de chaque produit ou sous-catégorie de produits qui doivent répondre aux règles de recyclage, afin de déterminer l'applicabilité et le montant approprié des écofrais. Ils peuvent, à cet égard, consulter le personnel responsable du programme afin qu'il les aide, au besoin, à clarifier la gamme des produits visés.
2. La liste des définitions et classifications des produits peut être périodiquement révisée par les responsables du programme.
3. Les produits doivent être vendus avec des piles ou batteries et/ou, par fabrication, des piles ou batteries de remplacement.
4. Une pile ou une batterie installée par un professionnel, ou qui ne peut être retirée ou désinstallée facilement et en toute sécurité par le consommateur en utilisant des outils courants comme un tournevis, est exemptée des écofrais. Cette mesure touche notamment celles qui sont intégrées dans des appareils portant l'avertissement de ne pas retirer les piles ou les batteries et dans les compartiments pour lesquels il faut des outils spéciaux pour les extraire.
5. Dans les provinces/territoires concernées, les écofrais applicables aux piles vendues avec ou dans des produits (voir le barème des écofrais pour plus de détails) s'appliquent par produit, indépendamment de la composition chimique (primaire ou rechargeable) et du nombre de piles incluses. Jusqu'à un maximum de 2 écofrais pour les outils de jardinage/construction/rénovation vendus en kit multi- outils ou combiné.

- Exemple 1 – Sur une (1) unité de gestion des stocks (UGS) contenant un ensemble de 2 lampes de poche avec 6 piles AA s'applique un écofrais de 0.20\$ (2x0.10\$)
- Exemple 2 – Sur une (1) UGS contenant 3 détecteurs de fumée, 4 piles AA et 1.9V, s'applique un écofrais de 0.30\$ (3 X 0.10\$)
- Exemple 3 -Une (1) UGS contenant 3 outils de construction avec piles et 2 lampes de poche justifie un écofrais de 4,20 \$ (2x2,00 \$*) et (2x0,10 \$)
- Exemple 4 : une (1) UGS contenant deux (2) outils de construction ou plus vendus sous forme de trousse multi-outils ou de trousse combinée porterait un écofrais de 4,00 \$ (2x 2,00 \$*).

**Les frais peuvent varier d'une province/territoire à l'autre, veuillez consulter le barème des écofrais.*

6. En Colombie-Britannique, si un produit applicable (outils de jardinage, outils de construction/rénovation, détecteurs de fumée et de CO, lampes de poche et projecteurs portatifs et jouets électroniques) est vendu avec une ou plusieurs piles bonus ou piles autonomes supplémentaires. Les écofrais doivent être appliqués aux piles bonus vendues avec le produit, jusqu'à un maximum de deux.
7. Les petites batteries scellées au plomb-acide sont assujetties dans la catégorie des grandes batteries rechargeables au Yukon, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Pour le Québec, référez-vous à la section PPSPA Québec. Les PPSPA sont exclues en Alberta et en Saskatchewan.
8. Les piles rechargeables autonomes vendues avec un chargeur sont assujetties aux écofrais.



PILES ET BATTERIES PRIMAIRES Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

* Nouveaux tarifs indiqués **en gras**, applicables à partir du 1er janvier 2026

Pour obtenir des informations sur les frais en Ontario, veuillez contacter le service aux membres sur info@apparecycler.ca

À usage unique	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
AA 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 14 mm de diamètre.	0.10 \$	0.06 \$	0.07 \$	0.05 \$	0.04 \$	0.06 \$	0.05 \$	0.06 \$	0.05 \$
AAA 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 45 mm de longueur et 11 mm de diamètre.	0.08 \$	0.04 \$	0.05 \$	0.03 \$	0.02 \$	0.04 \$	0.04 \$	0.05 \$	0.04 \$
C 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 26,2 mm de diamètre.	0.08 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$
D 	Pile sèche standard de forme cylindrique, primaire ou rechargeable, mesurant environ 62 mm de longueur et 33 mm de diamètre.	0.10 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$
9V 	Pile sèche standard de forme rectangulaire, mesurant environ 49 mm de hauteur, 27 mm de largeur et 18 mm de profondeur.	0.08 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.04 \$	0.04 \$	0.04 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.06 \$
BOUTON 	Pile bouton ou en forme de pièce de monnaie, vendue dans divers diamètres et épaisseurs, mais qui a généralement un diamètre supérieur à sa hauteur et est ronde.	0.04 \$	0.02 \$	0.02 \$	0.01 \$	0.01 \$	0.02 \$	0.02 \$	0.02 \$	0.02 \$

PILES ET BATTERIES PRIMAIRES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Les formats petites, moyennes et grosses, englobent toutes les piles et batteries vendues séparément ou en remplacement, autres que les piles standards (piles bouton, AA, AAA, C, D ou 9V)

À usage unique	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
PETITES	<p>Pesant moins de 200 grammes. Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage.</p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie petites piles et batteries primaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1.5 V <ul style="list-style-type: none"> ○ AAAA, E90, LR1, LR8D425, MN2500, MX2500, MN9100, N, 25A, 910A ➤ 3.0 V <ul style="list-style-type: none"> ○ CR17345, CR17355, CR2, CRV3, DLCCRV3, DLCR2, DL123, ELCR2, ELCRV3, EL123, 123 ➤ 6.0 V <ul style="list-style-type: none"> ○ A544, BR-P2, CR17-33, CR-P2, DL223, DL245, EL223, EL2CR5, J, L544, PX28A, PX28L, V4034PX ○ 223, 245, 28A, 28L, 2CR11108, 2CR5, 3V CRV3, 476A, 476AF, 4L61, 4LR44, 4LR61, 5024LC, 539, 7K67 ➤ 12 V <ul style="list-style-type: none"> ○ A23, A27, A27BP, G27A, L828, 8LR932, MN21, MN21/23, MN27, V23GA, 23AE, 23AF, 8LR732 ➤ Batteries de remplacement pour caméra 	0.08 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$	0.05 \$

PILES ET BATTERIES PRIMAIRES Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Les formats petites, moyennes et grosses, englobent toutes les piles et batteries vendues séparément ou en remplacement, autres que les piles standards (piles bouton, AA, AAA, C, D ou 9V)

À usage unique	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
MOYENNES	<p>Pesant plus de 200 grammes et moins de 500 grammes : Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage.</p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie piles et batteries primaires moyennes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ DD lithium ➤ IEC: 6F22-9 ZnMnO2 (357 g), 2356N, 9 volts IEC: 30F40 ZnMnO2 (231 g), 455, 45 volts ➤ IEC: 45F30 ZnMnO2 (227 g), 457, 67.5 volts ➤ Alarme, système de sécurité, batteries de remplacement pour GPS 	0.30 \$	0.25 \$	0.25 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.25 \$	0.25 \$	0.25 \$
GROSSES	<p>Pesant plus de 500 grammes et moins de 5 kilogrammes. Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage.</p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie grosses piles et batteries primaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 V lanterne - 4LR25X, 4LR25-2, 4LR25Y ➤ 8 V lanterne - 8R25 	0.80 \$	0.75 \$	0.75 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.75 \$	0.75 \$	0.75 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

* Nouveaux tarifs indiqués **en gras**, applicables à partir du 1er janvier 2026

Rechargeables	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
AA 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50mm de longueur et 14 mm de diamètre.	0.20 \$	0.15 \$	0.16 \$	0.08 \$	0.07 \$	0.07 \$	0.10 \$	0.11 \$	0.10 \$
AAA 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 45 mm de longueur et 11 mm de diamètre.	0.18 \$	0.13 \$	0.14 \$	0.07 \$	0.06 \$	0.06 \$	0.09 \$	0.10 \$	0.09 \$
C 	Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 26,2 mm de diamètre.	0.18 \$	0.15 \$	0.15 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
D 	Pile sèche standard de forme cylindrique, primaire ou rechargeable, mesurant environ 62 mm de longueur et 33 mm de diamètre.	0.25 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.14 \$	0.14 \$	0.14 \$	0.20 \$	0.20 \$	0.20 \$
9V 	Pile sèche standard de forme rectangulaire, mesurant Environ 49 mm de hauteur, 27 mm de largeur et 18 mm de profondeur.	0.20 \$	0.15 \$	0.15 \$	0.12 \$	0.12 \$	0.12 \$	0.15 \$	0.15 \$	0.15 \$
BOUTON 	Pile bouton rechargeable ou en forme de pièce de monnaie, vendue dans divers diamètres et épaisseurs, mais qui a généralement un diamètre supérieur à sa hauteur et est ronde.	0.15 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Les formats petites, moyennes et grosses, englobent toutes les piles et batteries vendues séparément ou en remplacement, autres que les piles standards (piles bouton, AA, AAA, C, D ou 9V)

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
PETITES	 <p>Pesant moins de 200 grammes. Piles et batteries de composition chimique rechargeable tel qu'hydrure métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd), lithium ion (Li-ion) et PPSPA (à l'exception de AB et SK), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus.</p> <p><i>* Pour les PPSPA au QC, veuillez consulter le guide de ces produits à la page 13.</i></p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie des petites piles rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles de rechange pour téléphones cellulaires ➤ Piles de rechange pour téléphones sans fil ➤ Piles pour commandes de jeux vidéo ➤ Piles de rechange pour talkie-walkie ➤ Piles de rechange pour appareils photo numériques/DSLR ➤ Piles de rechange pour consoles de jeu portables ➤ Piles de rechange pour caméras vidéo/caméscope ➤ Piles de rechange pour caméras Action ➤ Piles et batteries de rechange pour commandes de vol à distance (y compris pour les drones) 	0.15 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.08 \$	0.08 \$	0.08 \$ *	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES
Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
MOYENNES	 <p>Pesent plus de 200 grammes et moins de 500 grammes. Piles et batteries de composition chimique rechargeable tel qu'hydrure métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd), lithium ion (Li-ion) et PPSPA (à l'exception de AB et SK), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus.</p> <p><i>* Pour les PPSPA QC, veuillez consulter le guide de ces produits à la page 13.</i></p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie des moyennes piles rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de recharge pour ordinateurs portables ➤ Piles et batteries de recharge pour aspirateurs robots ➤ Piles et batteries de recharge pour aspirateurs détable sans fil ➤ Piles et batteries de recharge pour véhicules télécommandés (sur terre et sur eau) 	0.60 \$	0.50 \$	0.50 \$	0.45 \$	0.45 \$	0.45 \$ *	0.50 \$	0.50 \$	0.50 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES
Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
GROSSES	<p>Pesant plus de 500 grammes et moins de 5 kilogrammes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de composition chimique rechargeable de tout voltage, tel qu'hydride métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd), lithium ion (Li-ion) et PPSPA (à l'exception de AB et SK), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus. ➤ Petites piles scellées au plomb-acide pesant <u>entre 500 grammes et moins de 5 kg (YT, C.-B., MB, ON, N.-B., Î.-P.-E. et N.-É. seulement)</u>. <p>* Pour les PPSPA au QC, veuillez consulter le guide de ces produits à la page 13.</p> <p>Exemples de produits classes dans la catégorie des grosses piles rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils de sablage/polissage ➤ Appareils de gonflage/pompes à air ➤ Testeurs/chargeurs de batteries ➤ Pulvérisateurs/nébulisateurs (d'automobiles seulement) ➤ Pistolets pulvérisateurs anti-insectes ➤ Perceuses/tournevis ➤ Scies (à piles ou à batteries pelouse seulement) ➤ Souffleuses/aspirateurs de débris de ➤ Tronçonneuses ➤ Cisailles/taille-haies de jardinier ➤ Systèmes de sauvegarde de sécurité 	2.60 \$	2.50 \$	2.50 \$	1.90 \$	1.90 \$	1.90 \$*	2.00 \$	2.00 \$	2.00 \$

PPSPA QUÉBEC

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Les petites piles scellées au plomb-acide (PPSPA) sont incluses dans la réglementation québécoise depuis janvier 2023. En collaboration avec les premiers importateurs et distributeurs actifs au Québec, compte tenu de la grande variété de types, d'utilisations et de poids de ces piles, il a été convenu avec les producteurs que les catégories petites, moyennes et grosses des PPSPA seraient distribuées selon les nouvelles lignes directrices qui suivent avec les écofrais applicables.

Les PPSPA, sont aujourd'hui utilisées pour une grande variété d'applications telles que les appareils médicaux, les véhicules utilitaires sportifs, les systèmes d'alarme domestiques, les jouets, les systèmes de secours, les scooters de mobilité, les fauteuils roulants et bien d'autres encore. Les batteries se présentent sous différentes formes, tailles, tensions et ampérages, et sous différents types en fonction de l'utilisation prévue.

Catégories de PPSPA	Description	Écofrais par province/territoire															
		QC	Autres provinces/territories														
PETITES	<p>Pesant moins de 1,500 grammes.</p> <p>Exemples de produits classés dans la catégorie des petites piles PPSPA:</p>  <table> <tbody> <tr> <td>SB613</td> <td>6V-1.3 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB628</td> <td>6V-2.8 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB635</td> <td>6V-3.5 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB650</td> <td>6V-5.0 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB1215</td> <td>12V-1.3 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB1223</td> <td>12V-2.3 Ah</td> </tr> <tr> <td>SB1229</td> <td>12V-2.9 Ah</td> </tr> </tbody> </table>	SB613	6V-1.3 Ah	SB628	6V-2.8 Ah	SB635	6V-3.5 Ah	SB650	6V-5.0 Ah	SB1215	12V-1.3 Ah	SB1223	12V-2.3 Ah	SB1229	12V-2.9 Ah	0.08 \$	
SB613	6V-1.3 Ah																
SB628	6V-2.8 Ah																
SB635	6V-3.5 Ah																
SB650	6V-5.0 Ah																
SB1215	12V-1.3 Ah																
SB1223	12V-2.3 Ah																
SB1229	12V-2.9 Ah																

PPSPA QUÉBEC
Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Catégories de PPSPA	Description	Écofrais par province/territoire
		QC
MOYENNES	<p>Pesant plus de 1,500 grammes et moins de 2,999 grammes.</p> <p><i>Exemples de produits classés dans la catégorie des piles moyennes PPSPA:</i></p> <p>SB1250-F2 12V-5.0 Ah SB1280-F1 12V-8.0 Ah SB1280-F2 12V-8.0 Ah SB1290-F1 12V-9.0 Ah</p>	0.45 \$
GROSSES	<p>Pesant plus de 3,000 grammes et moins de 5,000 grammes.</p> <p><i>Exemples de produits classés dans la catégorie des piles grosses PPSPA:</i></p> <p>SB12100-F2 12V-10Ah SB12120-F1 12V-12 Ah SB12120-F2 12V-12 Ah SB12180 12V-18 Ah SB12140D 12V-14 Ah</p>	1.90 \$

PILES ET BATERIES RECHARGEABLES
Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
SOURCES D'ALIMENTATION PORTATIVES	<p>Petite unité d'alimentation autonome, généralement transportable, qui stocke et fournit de l'électricité à des appareils électroniques extérieurs. L'unité portable peut être conçue pour être utilisée par un appareil particulier, comme un bloc d'alimentation intégré dans un boîtier de téléphone, ou connectée par cordon à divers appareils. Cette unité portable doit pouvoir être rechargée par le consommateur; des sources d'alimentation à usage unique sont incluses sous les piles pu batteries primaires autonomes. La pile ou la batterie n'a pas à être retirée du bloc d'alimentation pour être recyclée. Le but principal du produit doit être de fournir de l'électricité à un autre appareil tel qu'un téléphone cellulaire, des écouteurs, une tablette, un ordinateur portable, etc.</p> <p><i>Liste des sous-catégories :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Batteries externes ➤ Blocs de recharge portables ➤ Étuis pour téléphones cellulaires avec chargeurs intégrés ➤ Blocs de recharge pour porte-clés ➤ Blocs d'alimentation en cadeaux promotionnels ➤ Alimentation portable avec éclairage intégré (par exemple, une lampe de poche) <p><i>Non-assujettis aux écofrais :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dispositifs portatifs intégrés dans un autre produit (ie : sac à dos et valises) ➤ Grandes génératrices ou centrales avec des ports USB intégrés ➤ Câbles de démarrage 	1.40 \$	1.25 \$	1.25 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.70 \$	0.75 \$	0.75 \$	0.75 \$

BATTERIES RECHARGEABLES E-Mobilité
Vendues comme piles autonomes ou de remplacement

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
VÉLOS ÉLECTRIQUES 	<p>Batteries autonomes ou de remplacement, généralement au lithium-ion, utilisées pour propulser les vélos électriques, y compris celles disponibles pour les trousse de conversion et de remplacement sur/dans un vélo.</p> <p>Le système d'entraînement peut être activé soit par le pédalage, soit par une commande des gaz telle qu'une poignée-tour, une gâchette ou un bouton.</p> <p>Inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trousse de conversion de vélos électriques (à l'exception de l'I.P-E à partir du 1er octobre 2024). ➤ Batteries de rechange ou deuxièmes batteries vendues avec/pour le vélo électrique. <p>Note : Pour les petites piles scellées au plomb-acide (PPSPA) autonomes et de remplacement à utiliser dans ou avec les vélos électriques, veuillez-vous référer à la "Catégorie des grosses batteries rechargeables" qui se trouve à la page 12 pour l'applicabilité et les taux par province/territoire. Le cas échéant, ces batteries doivent être déclarées dans la catégorie des grosses batteries rechargeables.</p>	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$

BATTERIES RECHARGEABLES E-Mobilité
Vendues comme piles autonomes ou de remplacement

Type de batterie rechargeable	Description	Écofrais par province/territoire									
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	ON	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, HOVERBOARDS ÉLECTRIQUES, PLANCHES À ROULETTES ÉLECTRIQUES	<p>Batteries autonomes ou de remplacement, généralement au lithium-ion, utilisées pour propulser les vélos électriques (que cette batterie se place dans le plancher, dans le tube diagonal ou comme un "clic" dans un compartiment) et les trottinettes électriques à deux roues en ligne, les trottinettes électriques à deux roues parallèles, les planches à roulettes, les hoverboards, les mini-scooters pour jeunes ou les mono-roues.</p> <p>Note : Pour les petites piles scellées au plomb-acide (PPSPA) autonomes et de remplacement à utiliser dans ou avec les trottinettes électriques, veuillez-vous référer à la "Catégorie des grandes batteries rechargeables" qui se trouve à la page 12 pour l'applicabilité et les taux par province/territoire. Le cas échéant, ces batteries doivent être déclarées dans la catégorie des grosses batteries rechargeables.</p>	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$

LES PILES VENDUES AVEC OU DANS DES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles incluses)

* Nouveaux tarifs indiqués **en gras**, applicables à partir du 1er janvier 2026

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
JOUETS ÉLECTRONIQUES	<p>Définition de la catégorie : Entend par jouet électronique un jouet commercialisé qui fonctionne et qui est vendu avec des piles ou batteries de recharge. Un jouet électronique est défini comme un jouet mis sur le marché qui utilise des piles pour fonctionner et qui est soit vendu avec des piles, soit contient des piles amovibles et remplaçables. Tous les jouets électroniques, à l'exception des jouets électriques autoportants et des micro-jouets, sont inclus dans cette catégorie.</p> <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Véhicules télécommandés /commandés par application ➤ Ordinateur ou tablette pour enfants ➤ Jeux de société ou de table électroniques ➤ Jouets en plastique électroniques ➤ Appareils-photos électroniques pour enfants ➤ Robots jouets électroniques ➤ Véhicules jouets électroniques ➤ Jouets en peluche/tissu rembourré avec électronique ➤ Jouet électronique en partie en peluche/tissu et en partie en plastique ➤ Jouets musicaux <p>Non assujettis à des écofrais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Micro-jouets (jouet électronique pesant moins de 50 gr) <p>Note : Les piles et les batteries dans les télécommandes vendues avec le jouet ne sont pas assujetties.</p>	0.20 \$	Voir le no 6 de la section : Classification du produit.	N/A	0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$

LES PILES VENDUES AVEC OU DANS DES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles incluses)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
Jouets à enfourcher	<p>Définition de la catégorie : Jouets à enfourcher électroniques alimentés par des piles ou batteries.</p> <p>Types de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jouets à enfourcher alimentés par des piles ou batteries ➤ Voitures ou camions électroniques ➤ Quads électroniques ➤ Trottinettes électroniques dont la vitesse maximale est de 10mph/16kmh* <p>Non-assujettis aux écofrais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poussette pour bébé ➤ Trottinettes non motorisées avec lumières ou haut-parleurs ➤ Équipement de transport personnel et fauteuils roulants motorisés ➤ Tout dispositif motorisé qui n'est pas un jouet <p>*Pour les trottinettes électriques dont la vitesse est supérieure à 10mph/16kmh, veuillez vous référer à la page 24.</p>	0.60 \$	N/A	N/A	N/A	0.45 \$	0.45 \$	0.50 \$	0.50 \$	0.50 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
PETITS APPAREILS D'ÉCLAIRAGE   	<p>Définition de la catégorie : Appareils d'éclairage à piles ou batteries, électriques ou électroniques, autonomes ou portables*, ayant pour principal objectif d'éclairer. *qui se transporte facilement.</p> <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lampes de poche et projecteurs (tactiques, lanternes, porte- clés, lampes frontales, lampe serpent) <p><u>Non-assujettis aux écofrais :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lampes en forme de rondelle ou de disque ➤ Éclairages fonctionnels/deplacards ➤ Phares de vélo ➤ Lampes décoratives 	0.20 \$	Voir le no 6 de la section : Classification du produit.	N/A	0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$

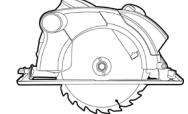
PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
DÉTECTEURS DE FUMÉE ET DE CO 	<p>Définition de la catégorie : Les détecteurs de fumée sont généralement en forme de disque, en plastique, et exécutent à la fois une fonction de détection de fumée et une fonction d'alarme sonore. Les avertisseurs de CO, qui exécutent à la fois une fonction de détection de CO et une fonction de retentissement d'alarme, sont généralement en forme de disque ou de carré et en plastique.</p> <p>Type de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Détecteurs de fumée (ionisation ou photoélectrique ou combinaison ionisation/détecteurs de fumée photoélectriques) ➤ Alarmes au monoxyde de carbone ➤ Alarmes combinées, avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone <p>Rappel : Une pile qui est installée par un professionnel ou qui ne peut pas être retirée ou désinstallée en toute sécurité par le consommateur, à l'aide d'outils ménagers courants comme un tournevis, est exempte d'écofrais. Cela comprend les piles intégrées dans des dispositifs comportant des avertissements indiquant de ne pas retirer les piles ou les compartiments de piles nécessitant des outils spécialisés pour le retrait des piles.</p>	0.20 \$	Voir la section 6 de la classification des produits	N/A	0.10 \$	0.10 \$	0.06 \$	0.10 \$	0.10 \$	0.10 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
OUTILS DE CONSTRUCTION/RÉNOVATION    	<p>Définition de la catégorie : Outils de construction et de rénovation électriques ou électroniques sans fil, vendus avec une ou plusieurs piles ou batteries. Les produits compris dans cette catégorie, mais sans s'y limiter, sont ceux utilisés pour courber, découper, percer, plier, broyer, fraiser, polir, perforer, sabler, scier, cisailler, souder, tourner, fondre, ou traiter autrement le bois, le métal ou d'autres matériaux. Les produits comprennent également ceux qui servent à clouer, à riveter, à visser ou à retirer clous, rivets ou vis. Les outils qui répondent aux définitions ci-dessus font partie du programme, qu'ils soient commercialisés ou non à des fins domestiques, industrielles ou commerciales.</p> <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils de sablage/polissage ➤ Appareils de gonflage/pompes à air ➤ Testeurs/chargeurs de batteries (d'automobiles seulement) ➤ Perceuses/tournevis ➤ Scies (à piles ou à batteries seulement) ➤ Pulvérisateurs <p>Rappel: Les écofrais applicables aux produits mis en marché avec des piles ou batteries comme composants (voir le barème des écofrais pour de plus amples informations) sont calculés par produit* (ou unité de produit), indépendamment du nombre de piles ou batteries incluses.</p> <p>*Un maximum de 2 écofrais pour kit multi-outils ou combiné</p>	2.50 \$	Voir le no 6 de la section : Classification du produit.	N/A	1.25 \$	1.25 \$	1.00 \$	2.00 \$	2.00 \$	2.00 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
OUTILS DE JARDINAGE	<p>Définition de la catégorie : Matériel de jardinage électronique à piles ou à batteries portable ou mobile et équipement motorisé pour l'extérieur vendus avec une ou plusieurs piles ou batteries. Les produits compris dans cette catégorie, mais sans s'y limiter, sont ceux utilisés pour tondre, tailler, couper, bêcher, émonder, carreler, souffler, aspirer, percer, vaporiser.</p> <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tronçonneuses ➤ Cisailles / taille-haies dejardinier ➤ Pulvérisateurs / nébuliseurs anti-insectes ➤ Souffleuses / aspirateurs de débris de pelouse ➤ Coupe-bordures <p>Rappel: Les écofrais applicables sur les produits vendus avec des piles ou batteries (voir le barème des écofrais pour de plus amples informations) sont par produit*, indépendamment de la composition chimique (primaire ou rechargeable) et indépendamment du nombre de piles ou batteries incluses.</p> <p>* Un maximum de 2 écofrais pour kit multi-outils ou combiné</p>	2.50 \$	Voir le no 6 de la section : Classification du produit.	N/A	1.25 \$	1.25 \$	1.00 \$	2.00 \$	2.00 \$	2.00 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
Vélos électriques	<p>Définition de la catégorie : Un dispositif de transport de type vélo avec une batterie rechargeable intégrée ou amovible, généralement au lithium-ion, alimentant un moteur électrique. Le système de conduite peut être activé soit en pédalant, soit en utilisant une commande, telle qu'une poignée tournante, une gâchette ou un bouton.</p> <p>Exclus : Les cyclomoteurs, les motocyclettes, les VTT, les motos tout-terrain, les fauteuils roulants motorisés à 3 ou 4 roues, les karts, et les voiturettes de golf.</p> <p>Note : Pour les vélos électriques alimentés par de petites piles scellées au plomb-acide (PPSPA), veuillez-vous référer à la "Catégorie des gros appareils rechargeables" qui se trouve à la page 12 pour l'applicabilité et les taux par province/territoire. Le cas échéant, ces batteries doivent être déclarées dans la "Catégorie des gros appareils rechargeables".</p> <p><i>[^] Pour les vélos électriques en C.-B., veuillez consulter le guide des produits spécifique à ce programme.</i></p>	10.00 \$	N/A [^]	N/A	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	N/A	10.00 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, PLANCHES À ROULETTES ÉLECTRIQUES, HOVERBOARDS ÉLECTRIQUES	<p>Définition de la catégorie : Dispositif de transport à piles rechargeables avec une puissance, un guidon et conçu pour que l'opérateur puisse se tenir debout (ou se tenir debout avec une option de reposé-tête) pendant le voyage. Les piles sont généralement au lithium-ion. Dans la plupart des cas, le moteur d'une puissance maximale de 500 watts, bien qu'il puisse y avoir des exceptions pour des puissances supérieures, propulsera l'appareil avec ou sans assistance humaine à une vitesse maximale de 32 km/h.</p> <p>Inclus : Une ou plusieurs batteries vendues avec ou pour les trottinettes électriques à deux roues en ligne, les trottinettes électriques à deux roues parallèles, la planche à roulettes, l'hoverboard, le mini-scooter pour jeunes, la mono-roue.</p> <p>Exclus : Les appareils de transport qui se déplacent à plus de 32 km/h ou les véhicules de style spécialisé, y compris les cyclomoteurs, les motocyclettes, les VTT, les motos tout-terrain, les fauteuils de mobilité motorisés à 3 ou 4 roues, les go-karts et les voiturettes de golf.</p> <p>Note : Pour les appareils alimentés par de petites piles scellées au plomb-acide (PPSPA), veuillez-vous référer à la "Catégorie des gros appareils rechargeables" à la page 12s pour l'applicabilité et les taux par province/territoire.</p>	10.00 \$	N/A	N/A	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	10.00 \$	N/A	10.00 \$

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS

(Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries)

Produits	Description	Écofrais par province/territoire								
		YT	C.-B.	AB	SK	MB	QC	N.-B.	Î.-P.-E.	N.-É.
Vapoteuses (nicotine et cannabis)	<p>Définition de la catégorie : Appareil électronique de vapotage qui, au lieu de produire de la fumée par combustion, produit un aérosol en chauffant un liquide ou un solide pouvant contenir de la nicotine, du cannabis ou d'autres produits chimiques.</p> <p>Attributs communs des produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ils sont généralement dotés d'une batterie, d'un élément chauffant et d'une chambre destinée à contenir le liquide ou le solide. ➤ Peut se comparer à une variété de formes et de tailles qui peuvent ou non ressembler à une cigarette ou à un cigare. ➤ Les dispositifs typiques sont les suivants : les réservoirs et les unités modernes à usage oral (jetables), les e-cigarettes et vapoteuses de cannabis rechargeables, les e-cigarettes et vapoteuses de cannabis jetables et les produits du tabac chauffés. 	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0.60 \$	N/A	N/A	N/A

Ressources Additionnelles

Questions

- Pour toutes questions ou commentaires concernant le guide de classification des produits, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : info@appelarecycler.ca
- Pour des renseignements ou des outils additionnels, veuillez contacter Appel à Recycler au 1-888-224- 9764 ou visitez notre site internet au: www.appelarecycler.ca/membres/.

Matériel de support

- Le téléchargement du matériel pour les points de vente, incluant une vue d'ensemble des écofrais pour les détaillants et une fiche pour les consommateurs, est disponible au : <https://www.appelarecycler.ca/centre-appui-membres/>.

Le guide de classification des produits a été développé et distribué par :

Siège social
Appel à Recycler
100 Sheppard Avenue Est
Suite 800
Toronto, Ontario M2N 6N5
1.888.224.9764

Bureau régional du Québec :
2000 Peel St
7e étage, suite 752
Montréal, Québec H3A 2W5